

Défi
d'offre de
logement

Merci d'avoir posé votre candidature pour le cycle Accès Nord du Défi d'offre de logements. Pour vous aider à remplir ce formulaire, veuillez utiliser le Guide du proposant pour l'étape 1.

Vous devez remplir les six sections du formulaire de demande. La septième section est facultative.

Toutes les candidatures, y compris les demandes sur papier, doivent être reçues au plus tard le 23 juin 2022 à 14 h (HNE). La SCHL décline toute responsabilité à l'égard des candidatures non reçues pour quelque raison que ce soit.

Vous pourrez enregistrer votre formulaire de demande et continuer plus tard.

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 – Renseignements sur le demandeur et admissibilité	3
Section 2 – Obstacle et région géographique	7
Section 3 – La solution et son incidence sur l'accès dans les régions nordiques ou éloignées	10
Section 4 – Participation du Nord et des régions éloignées	23
Section 5 – Membres de l'équipe	31
Section 7 – Déclaration sur la diversité et l'inclusion (facultatif)	42

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR ET ADMISSIBILITÉ

1.1 Titre de la solution (maximum de 100 caractères, espaces comprises)

Le titre de la solution doit être court, stimulant et donner une idée générale de ce en quoi consiste la solution. Les titres des solutions serviront à promouvoir publiquement les solutions présélectionnées. Ce titre ne doit pas répéter le nom du demandeur.

1.2 Bref résumé de la solution (maximum de 1 300 caractères, espaces comprises)

Le résumé devrait fournir des renseignements de base sur votre solution : l'obstacle qu'elle permettra de surmonter, les raisons pour lesquelles elle est nécessaire, la façon et le lieu de sa mise en œuvre. Veuillez inclure tout mot clé qui nous aidera à comprendre votre solution. Ces renseignements serviront à faire correspondre les évaluateurs appropriés à votre demande et à des fins de communication et de marketing.

1.3 Description du demandeur (entité juridique) qui acceptera le financement pour l'élaboration d'idées en cas de sélection :

a. Nom du demandeur (entité juridique)

b. Type d'organisation (municipalité, organisme sans but lucratif, société à but lucratif, enseignement supérieur, gouvernement, organisation ou groupe autochtone, etc.)

c. Ville, canton ou collectivité

d. Province ou territoire

e. Nom complet du signataire du demandeur (nom complet de la personne qui a le pouvoir de lier le demandeur aux modalités)

Le demandeur est l'entité juridique responsable de la réception et de la répartition du financement nécessaire à la mise en œuvre de la solution si la solution est sélectionnée. Si vous êtes présélectionné, vous devrez nous fournir les coordonnées du signataire du demandeur.

Remarque : Le demandeur ne peut pas être un particulier.

☐ Je confirme que j'ai la capacité de fournir ces renseignements et de lier le demandeur.

1.4 Admissibilité

Les demandeurs admissibles sont les suivants :

- Entreprises ou autres organismes à but lucratif au Canada
- Organismes sans but lucratif au Canada
- Gouvernements, organisations et groupes autochtones situés au Canada
- Établissements d'enseignement postsecondaire et universitaire situés au Canada

☐ Je confirme que mon organisation est admissible au cycle Accès Nord du Défi d'offre de logement.

1.5 Confirmation de l'acceptation des modalités de l'étape 1

☐ Je confirme que j'accepte les modalités de l'étape 1.

1.6 Coordonnées du chef d'équipe

Le chef d'équipe est la principale personne-ressource avec qui la SCHL communiquera au sujet de votre demande. Il s'agira probablement de la personne responsable de la gestion du projet et de l'équipe. Cette personne peut être ou non la même que le signataire du demandeur.

a. Nom complet

b. Organisation

c. Rôle

d. Courriel

e. Numéro de téléphone

f. Langue de communication préférée

1.7 Autres sources de financement de la SCHL (Maximum de 1 000 caractères, espaces comprises)

Si le demandeur reçoit du financement d'un autre programme de la SCHL, veuillez confirmer que les activités proposées pour le cycle Accès Nord n'occasionnent pas de dédoublements avec les activités déjà financées.

Indiquez le nom de l'autre programme pour lequel vous recevez du financement et fournissez une brève description de la façon dont les activités sont distinctes. Veuillez noter que le cumul du financement (c.-à-d. recevoir des fonds de plusieurs programmes fédéraux, provinciaux ou territoriaux) est permis, mais que le dédoublement du financement (c.-à-d. l'utilisation de fonds provenant de plusieurs sources aux mêmes fins) ne l'est pas.

SECTION 2 – OBSTACLE ET RÉGION GÉOGRAPHIQUE

2.1 Décrivez le ou les obstacles à la chaîne d'approvisionnement et à l'accès dans les régions nordiques et éloignées et leur incidence sur l'offre de logements. (Maximum de 2 500 caractères, espaces comprises)

Décrivez le ou les obstacles à la chaîne d'approvisionnement en matière d'accès dans les régions nordiques et éloignées. Expliquez l'incidence de l'obstacle sur le temps, les coûts et les risques liés à l'accès aux ressources et aux matériaux requis pour construire des logements abordables ou maintenir l'offre de logements abordables.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

SECTION 3 – LA SOLUTION ET SON INCIDENCE SUR L'ACCÈS DANS LES RÉGIONS NORDIQUES OU ÉLOIGNÉES

3.1 Fournissez une description détaillée de la solution proposée, y compris l'incidence qu'elle aura sur l'accès dans les régions nordiques et éloignées pour la région géographique choisie et le ou les obstacles indiqués à la section 2.

(Maximum de 400 mots ou de 2 500 caractères, espaces comprises)

3.2a Expliquez comment la solution proposée réduira le temps, les coûts et les risques liés à l'accès aux ressources requises pour construire des logements et maintenir une offre de logements adéquate. (Maximum de 650 mots ou de 4 000 caractères, espaces comprises)

- i. **TEMPS** : Temps requis pour trouver, déplacer et recevoir du matériel ou de l'équipement. Les horaires limités, les cycles saisonniers, l'accès à la main-d'œuvre qualifiée, les interruptions et les annulations ont souvent une incidence sur ce temps.
- ii. **RISQUES** : Facteurs qui augmentent le profil de risque des projets de construction dans le Nord et dans les régions éloignées.
- iii. **COÛTS** : Coûts nécessaires pour la construction, l'exploitation et l'entretien des logements dans les régions nordiques et éloignées ayant une incidence sur l'abordabilité, l'offre et l'accessibilité des logements.

3.2b Décrivez comment votre solution démontrera l'incidence sur la construction ou le maintien d'une offre de logements adéquate. (Maximum de 650 mots ou de 4 000 caractères, espaces comprises)

Étant donné que les solutions doivent également réduire les obstacles à la chaîne d'approvisionnement, on s'attend à ce que des répercussions positives se fassent également sentir sur divers secteurs et régions, mais l'incidence directe ou indirecte sur l'offre de logements doit être démontrée et décrite. Ceci étant dit, chaque solution doit démontrer l'incidence sur l'offre de logements adéquate.

Ce que l'on considère comme une offre de logements adéquate dépend des contextes suivants :

- La région géographique, y compris le climat
- Les préférences et les besoins des gens en matière de logement
- Considérations culturelles et communautaires
- L'abordabilité, le rapport coût-efficacité et le financement du logement
- La qualité du logement, c.-à-d. sur le plan des matériaux, de l'architecture et de la structure
- Efficacité énergétique, durabilité, adaptation au changement climatique ou atténuation de ses effets, incidences environnementales, y compris la perturbation du pergélisol
- L'infrastructure requise pour soutenir le logement
- Autre

3.2c Décrivez de quelle manière votre solution procurera des avantages directs aux régions nordiques et éloignées, c.-à-d. les répercussions sociales, économiques, environnementales ou autres. (Maximum de 650 mots ou de 4 000 caractères, espaces comprises)

Voir l'**annexe C** : Directives sur l'incidence du projet et la mobilisation des collectivités pour obtenir des conseils supplémentaires sur cette exigence.

3.3 Décrivez de quelle manière votre solution est orientée par des travaux antérieurs ou s'appuie sur ceux-ci. (Maximum de 300 mots ou de 2 000 caractères, espaces comprises, aucun hyperlien)

Il pourrait s'agir d'exemples de solutions semblables ou de recherches ou de preuves antérieures sur lesquelles votre solution est fondée. Il pourrait s'agir également de solutions qui ont été mises en œuvre dans différents contextes, p. ex., différences en matière de géographie, de population, de taille de la collectivité, etc. Expliquez de quelle façon la solution s'appuie sur ce travail, l'adapte ou s'en différencie.

SECTION 4 – PARTICIPATION DU NORD ET DES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

4.1a Engagement à l'égard de la participation du Nord et des régions éloignées, c.-à-d. direction, partenariat ou collaboration avec les régions nordiques et éloignées.

Tous les demandeurs doivent avoir conclu des ententes de participation, qui sont en cours et/ou à venir, avec des régions nordiques et éloignées sous forme de direction, de partenariat ou de collaboration. Toute région nordique ou éloignée où l'on propose de mettre en œuvre une solution doit faire appel à des collectivités, à des organisations ou à des groupes représentatifs de la région en tant que partenaires ou collaborateurs. Cette exigence peut être satisfaite de l'une des trois façons suivantes :

1. **Direction** : Si un demandeur vivant dans le Nord ou en région éloignée dirige l'élaboration de la solution (possiblement avec d'autres partenaires et collaborateurs) et gère le financement, il se peut qu'il réponde automatiquement à cette exigence.
 - **Notamment**, les collectivités, les organisations ou les groupes des régions nordiques et éloignées, y compris les municipalités et les gouvernements, organisations, ou groupes autochtones.
 - **Remarque** : Les demandeurs du Nord et des régions éloignées peuvent élaborer la solution en partenariat ou en collaboration avec d'autres organisations, mais ils **doivent être** le demandeur qui répond automatiquement à ces critères d'admissibilité.

Si vous n'êtes pas un demandeur vivant dans le Nord ou en région éloignée, deux types de relations permettraient de répondre à cette exigence :

2. **Partenariat** : Une personne, une collectivité, un gouvernement, une organisation ou un groupe du Nord ou des régions éloignées est coresponsable du projet en partenariat. Tous les partenaires participeront de manière équivalente à chaque aspect de l'élaboration du projet.
3. **Collaboration** : Une personne, une collectivité, un gouvernement, une organisation ou un groupe du Nord ou d'une région éloignée est un collaborateur ou un membre clé de l'équipe du projet qui dispose d'un certain pouvoir décisionnel et assume d'importants rôles et responsabilités qui apporteront beaucoup de valeur au projet.

Voir l'**annexe B** pour obtenir plus de détails et des directives sur les exigences relatives à la participation du Nord et des régions éloignées à suivre aux étapes 1 et 2.

Indiquez comment vous répondez à cette exigence (choisissez l'une des options suivantes) :

- ☐ i) Nous répondons à cette exigence en étant un demandeur vivant dans le Nord ou les régions éloignées responsable de la direction et de la gestion des fonds du projet
- ☐ ii) Nous ne sommes pas un demandeur vivant dans le Nord ou les régions éloignées, mais nous sommes engagés à collaborer ou à établir un partenariat avec des participants du Nord et des régions éloignées

4.2 Expliquez comment vous assurerez la participation du Nord et des régions éloignées en tant que partenaires et/ou collaborateurs. Énumérez et décrivez les collectivités, les organisations et/ou les groupes des régions nordiques et éloignées qui participent ou qui prévoient participer au Défi. (Maximum de 400 mots ou de 2 500 caractères, espaces comprises)

Remarque : Pour cette exigence de la demande, veuillez fournir des renseignements détaillés sur la participation du Nord et des régions éloignées en ce qui concerne les personnes, les gouvernements, les groupes ou les organisations qui participent directement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la solution en tant que partenaires ou collaborateurs. (Une section distincte est prévue pour fournir des renseignements détaillés sur la participation et la mobilisation de la collectivité.)

- a. Fournissez plus de détails sur votre engagement à l'égard de la collaboration ou du partenariat. Cette participation peut être **en cours** et/ou **à venir** en ce qui a trait à la direction, au partenariat ou à la collaboration.
- Fournissez des détails sur vos partenaires et/ou collaborateurs actuels (le cas échéant).
 - Décrivez votre plan pour mobiliser des partenaires et/ou des collaborateurs si vous êtes présélectionné.
 - Décrivez comment la participation **en cours** et/ou **à venir** sera représentative et inclusive compte tenu de l'emplacement géographique et du ou des obstacles pertinents.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

b. Indiquez dans le tableau ci-dessous le nom des collectivités, des organisations et/ou des groupes des régions nordiques et éloignées avec lesquels vous avez une participation en cours ou à venir, que ce soit en tant que partenaires ou collaborateurs. Décrivez brièvement votre relation et leur participation en cours ou à venir au projet. Pour la participation à venir, il peut s’agir de descriptions plus générales et il n’est pas nécessaire d’indiquer le nom de collectivités, d’organisations ou de groupes particuliers s’ils ne sont pas connus à cette étape.

- **Participation en cours :** Toute personne, collectivité, un gouvernement, organisation ou tout groupe nordique ou éloigné que le demandeur fait participer en tant que partenaire ou collaborateur tout au long de l’élaboration de la proposition de l’étape 1 et qui continuera de participer à l’étape 2 si le demandeur est présélectionné.
- **Participation à venir :** Toute personne, collectivité, un gouvernement, organisation ou tout groupe nordique ou éloigné que le demandeur prévoit faire participer en tant que partenaire ou collaborateur à l’élaboration du projet à l’étape 2 s’il est présélectionné. Il se peut qu’aucune communication ni relation n’ait été établie avant la présentation de la demande à l’étape 1, car la poursuite du projet dépend de la présélection.

Voir l’annexe B : Participation du Nord et des régions éloignées pour obtenir des directives supplémentaires.

Nom de la personne, de la collectivité, du gouvernement, du groupe ou de l’organisation	Participation en cours	Participation à venir

(Suite)

SECTION 5 – MEMBRES DE L'ÉQUIPE

5.1 Indiquez si et en quoi votre équipe a la capacité et l'expérience pertinente en lien avec l'élaboration de la solution. (Maximum de 400 mots ou de 2 500 caractères, espaces comprises)

Expliquez en quoi votre équipe a la capacité et l'expérience pertinente en lien avec l'élaboration de la solution à l'étape 2. Si la capacité et l'expérience comportent des lacunes que vous cherchez à combler, veuillez décrire comment vous procéderez si vous êtes présélectionné.

Les équipes sont encouragées à décrire une expérience **vécue** pertinente, c'est-à-dire une expérience ou des connaissances personnelles acquises parce qu'elles ont participé directement à des événements de la vie courante plutôt que par l'entremise d'autres concepts, comme l'éducation, l'expérience de travail, etc. Dans le contexte du Défi, l'expérience vécue peut inclure d'avoir une expérience directe d'obstacles pertinents pendant de longues périodes. Les personnes ayant une expérience vécue ne possèdent peut-être pas l'expertise technique ou les compétences pertinentes, mais ont acquis, grâce à leur expérience vécue, une expertise avérée qui est pertinente pour la solution.

Important : Veuillez expliquer l'expérience vécue en **général**, c.-à-d. il n'est pas nécessaire de nommer et d'identifier un membre particulier de l'équipe lorsque vous décrivez son expérience vécue.

5.2 Dressez la liste des membres de votre équipe et décrivez leur capacité à élaborer la solution pendant l'étape 2, d'une durée d'un an, et à livrer la solution dans les délais prévus pour le cycle Accès Nord.

Veuillez inclure les renseignements suivants pour chaque membre de l'équipe :

- Nom complet
- Emplacement
- Rôle au sein de l'équipe du projet
- Organisation
- Titre du poste
- Expérience pertinente (1 000 caractères par membre de l'équipe)

5.3 Énumérez toute autre personne, partie prenante ou organisation qui participe ou participera à l'élaboration de la solution.

Remarque : Veuillez nommer des personnes, des collectivités, des groupes ou des organisations autres que ceux déjà indiqués au paragraphe 4.2.

Veuillez inclure les renseignements suivants pour chacun d'eux :

- Nom de l'organisation ou de la personne
- Emplacement
- Relation avec l'équipe du projet (p. ex., partie prenante, consultant, conseiller, autre)
- Décrivez comment ils contribueront au projet (1 000 caractères par membre)
- Expérience pertinente (1 000 caractères par membre)

[illegible]

SECTION 6 – PLAN D’ÉLABORATION DU PROJET

6.1 Dressez une liste générale des activités que vous entreprendrez en cas de présélection pour passer de votre situation actuelle à un projet élaboré à la fin de l’étape 2.

Fournissez une liste générale des activités chiffrées que vous entreprendrez en cas de présélection afin d’élaborer votre plan de projet à l’étape 2 d’une durée d’un an. Il n’est pas nécessaire d’établir les coûts définitifs à cette étape; les estimations sont acceptables.

Les activités admissibles sont associées à l’élaboration, à la validation et à la mise en œuvre du projet. Ces activités peuvent comprendre la recherche, la mobilisation ou la consultation du public, l’établissement de partenariats, l’obtention d’une assurance, le recours à des services professionnels ou de consultation pour l’élaboration du projet.

Les activités non admissibles comprennent les tâches liées au projet qui ont été effectuées avant la présentation de la demande à l’étape 1, les produits ou activités de mise en valeur, les coûts de marketing ou de commercialisation, les demandes de brevet, les processus de certification, etc. Le financement ne peut pas être utilisé pour la construction de logements physiques ou pour les activités de conception d’un ensemble de logements particulier.

Titre de l’activité	Description de l’activité	Coût estimatif

(Suite)

Coût total (calculé au moyen du tableau ci-dessus). Le montant du financement à l’élaboration d’idées offert à chaque demandeur peut atteindre 250 000 \$.

6.2 Indiquez tout facteur de dépendance qui pourrait avoir une incidence sur l’élaboration du projet. (Maximum de 400 mots ou de 2 500 caractères, espaces comprises)

Les facteurs de dépendance représentent tout ce qui est nécessaire pour favoriser l’élaboration et la réussite de votre projet. Ils peuvent avoir trait à la solution du projet, à l’emplacement géographique et/ou aux obstacles à la chaîne d’approvisionnement. Les facteurs de dépendance peuvent comprendre des obstacles financiers, des obstacles liés aux ressources humaines, des obstacles politiques, juridiques et réglementaires ou des obstacles liés à des fournisseurs, à des collaborateurs ou à des partenaires tiers.

Veuillez décrire les facteurs de dépendance et indiquer les personnes qui devront participer à l’élaboration de votre projet pour assurer la réussite de sa mise en œuvre.

SECTION 7 – DÉCLARATION SUR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION (FACULTATIF)

L'objectif de cette section est de recueillir des données pour améliorer l'inclusivité et l'accessibilité de la conception et de la mise en œuvre du Défi d'offre de logement. Les données recueillies au moyen de ce formulaire ne seront pas transmises au comité d'évaluation et ne seront pas un facteur dans les décisions de financement. Les données seront dépersonnalisées par Impact Canada avant d'être transmises à la SCHL aux fins de l'évaluation de la conception du programme.

Remarque : La déclaration est facultative et, pour chaque facteur lié à la diversité, les demandeurs peuvent choisir de ne pas faire de déclaration.

Pour chacune des questions ci-dessous, on vous demandera à la partie a) de répondre pour vous-même en tant que personne qui remplit le formulaire et à la partie b) de répondre au nom de votre équipe et d'inclure au moins un membre de l'équipe.

7.1 Gouvernements, organisations, et groupes autochtones

A. Appartenez-vous à l'un des groupes autochtones suivants? Un groupe autochtone est composé des premiers habitants du territoire, qui est maintenant le Canada, et de leurs descendants.

Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.

- ☐ Inuits
- ☐ Métis
- ☐ Premières Nations (Indiens inscrits et non inscrits)
- ☐ Je fais partie d'un groupe autochtone, mais je préfère ne pas indiquer lequel
- ☐ Non
- ☐ Autre _____

B. Est-ce que l'un des membres de l'équipe principale (à l'exclusion de vous-même) appartient à l'un des groupes autochtones suivants? **Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.**

- ☐ Inuits
- ☐ Métis
- ☐ Premières Nations (Indiens inscrits et non inscrits)
- ☐ Je fais partie d'un groupe autochtone, mais je préfère ne pas indiquer lequel
- ☐ Non
- ☐ Autre _____

7.2 Caractéristiques physiques et ascendants biologiques

A. Appartenez-vous à l'un des groupes suivants? **Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.**

- | | |
|--|---|
| ☐ Noirs | ☐ Arabes (Égyptiens, Libyens, Libanais, etc.) |
| ☐ Chinois | ☐ Latino-Américains (Autochtones de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud) |
| ☐ Philippins | ☐ Mixte (une personne dont l'un des parents appartient à un groupe racial et l'autre pas ou dont les parents appartiennent à des groupes raciaux différents) |
| ☐ Japonais | ☐ Je fais partie d'un groupe racial, mais je préfère ne pas indiquer lequel |
| ☐ Coréens | ☐ Autre |
| ☐ Asiatiques du Sud et Indiens d'Asie (Indiens de l'Inde, Bangladais, Pakistanais, Indiens de la Guyane, de la Trinité et de l'Afrique orientale, etc.) | |
| ☐ Asiatiques du Sud-Est (Birmans, Cambodgiens, Laotiens, Thaïlandais, Vietnamiens, etc.) | |
| ☐ Asiatiques de l'Ouest | |
| ☐ Nord-Africains | ☐ Non |
| ☐ Blancs/Caucasiens | |

B. Est-ce que l'un des membres de l'équipe principale (à l'exclusion de vous-même) appartient à l'un des groupes suivants? **Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.**

- | | |
|--|---|
| ☐ Noirs | ☐ Arabes (Égyptiens, Libyens, Libanais, etc.) |
| ☐ Chinois | ☐ Latino-Américains (Autochtones de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud) |
| ☐ Philippins | ☐ Mixte (une personne dont l'un des parents appartient à un groupe racial et l'autre pas ou dont les parents appartiennent à des groupes raciaux différents) |
| ☐ Japonais | ☐ Je fais partie d'un groupe racial, mais je préfère ne pas indiquer lequel |
| ☐ Coréens | ☐ Autre |
| ☐ Asiatiques du Sud et Indiens d'Asie (Indiens de l'Inde, Bangladais, Pakistanais, Indiens de la Guyane, de la Trinité et de l'Afrique orientale, etc.) | |
| ☐ Asiatiques du Sud-Est (Birmans, Cambodgiens, Laotiens, Thaïlandais, Vietnamiens, etc.) | |
| ☐ Asiatiques de l'Ouest | |
| ☐ Nord-Africains | ☐ Non |
| ☐ Blancs/Caucasiens | |

7.3 Personnes handicapées

A. Vivez-vous avec l'une des incapacités suivantes : déficience physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de communication? L'incapacité, qu'elle soit permanente, temporaire ou épisodique, nuit-elle à votre pleine participation à la société? **Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.**

- | | |
|--|---|
| ☐ Coordination ou dextérité (difficulté à se servir des mains ou bras, par exemple pour saisir ou utiliser une agrafeuse ou pour travailler au clavier) | ☐ Élocution (incapacité de parler ou difficulté à parler et à se faire comprendre) |
| ☐ Mobilité (difficulté à se déplacer, notamment pour passer d'un local à un autre ou pour descendre ou monter des escaliers) | ☐ Autres handicaps (les autres handicaps peuvent être des difficultés d'apprentissage, des troubles de développement ou tout autre type de déficience) |
| ☐ Cécité ou malvoyance (incapacité de voir ou difficulté à voir) | ☐ Je suis une personne vivant avec un handicap, mais je préfère ne pas indiquer lequel |
| ☐ Élocution (incapacité de parler ou difficulté à parler et à se faire comprendre) | ☐ Non |

B. Est-ce que l'un des membres de l'équipe principale (à l'exclusion de vous-même) vit avec l'une des incapacités suivantes : déficience physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle, trouble d'apprentissage ou de communication? L'incapacité, qu'elle soit permanente, temporaire ou épisodique, nuit-elle à sa pleine participation à la société? **Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.**

- | | |
|--|---|
| ☐ Coordination ou dextérité (difficulté à se servir des mains ou bras, par exemple pour saisir ou utiliser une agrafeuse ou pour travailler au clavier) | ☐ Élocution (incapacité de parler ou difficulté à parler et à se faire comprendre) |
| ☐ Mobilité (difficulté à se déplacer, notamment pour passer d'un local à un autre ou pour descendre ou monter des escaliers) | ☐ Autres handicaps (les autres handicaps peuvent être des difficultés d'apprentissage, des troubles de développement ou tout autre type de déficience) |
| ☐ Cécité ou malvoyance (incapacité de voir ou difficulté à voir) | ☐ Je suis une personne vivant avec un handicap, mais je préfère ne pas indiquer lequel |
| ☐ Élocution (incapacité de parler ou difficulté à parler et à se faire comprendre) | ☐ Non |

